



A l'intérieur du conseil départemental du Finistère à Quimper, en février 2025.
PHOTO KÉVIN LUYOT OUEST-FRANCE, MAXPPP

«J'avais l'impression de mendier le droit de vivre»

Une agricultrice, un artisan et un demandeur d'emploi bénéficiaires du RSA témoignent du même acharnement de la part du département, et ont développé des troubles dépressifs.

PIERRE DAULY Charpentier, privé de RSA pendant cinq mois

La traque de Pierre Daully s'est poursuivie jusque sur les réseaux sociaux. A 37 ans, ce charpentier exerce en tant qu'indépendant à Douarnenez, commune du Finistère de 14 000 habitants. Son chiffre d'affaires varie en fonction des saisons et de la demande. Le RSA lui assure une continuité de revenus. Il fait l'objet d'un premier contrôle du département en septembre 2025 et un mois plus tard, on lui demande de fournir des documents complémentaires, sans qu'il ne sache exactement lesquels : «Les articles de presse,

réseaux sociaux et site internet font apparaître de nombreuses créations : escalier, meubles, charpente, petite maison... Merci de bien vouloir transmettre les documents (livre des recettes et achats)». Ainsi, la mission de contrôle du département du Finistère sous-entend que le chiffre d'affaires déclaré par Pierre est possiblement erroné, au vu de ses nombreuses productions artisanales visibles sur... Internet.

S'efforçant d'être clair, Pierre a répondu dans un courrier organisé en trois points : concernant la construction d'une «cabane» mentionnée dans un article de presse, impossible pour l'artisan d'en fournir la facture... «Celle-ci est malheureusement toujours à vendre», écrit-il. Quant à ses projets présentés sur son site web, ce dernier n'a pas été mis à jour depuis 2021, soit quatre ans avant la suspension de son RSA. Dans son ultime point, le charpentier fournit des factures, et ajoute même

les numéros de téléphone de ses derniers clients au cas où le département souhaiterait les contacter... «Sait-on jamais», écrit l'allocationnaire qui préfère désormais anticiper. Au bout du compte, les allocations de Pierre sont suspendues une nouvelle fois en janvier 2026. Avec sa santé financière, sa santé mentale fléchit. Un médecin généraliste en atteste dans plusieurs ordonnances.

CÉCILE WEYER Maraîchère radiée de la liste des bénéficiaires

Depuis sa séparation en mai 2023, Cécile Weyer, maraîchère de 40 ans, gère seule sa ferme dimensionnée pour deux. A la même période, la tempête Clara a détruit ses serres. Cécile en a installé de nouvelles, a débarrassé un peu plus de six hectares de terres, et embauché une salariée à mi-temps pour pérenniser la ferme. Son corps a fini par la rappeler à l'or-

dre : de décembre 2024 à janvier 2025, l'agricultrice a été mise en arrêt dans le cadre d'une «aide au repos» pour épuisement professionnel et dépression. La disparition de ses allocations RSA il y a dix mois – le seul filet de sécurité capable de compléter ses revenus variables – a fini d'abîmer son état psychologique.

À ce jour, et ce malgré soixante-dix heures de travail hebdomadaires, l'agricultrice ne se rémunère pas. Elle est suivie pour troubles dépressifs. Depuis le premier contrôle le 4 avril 2025, Cécile a dû transmettre de nombreux documents au département (relevés bancaires, avis d'imposition, facture d'énergie, attestation de rupture de Pacs...). «À chaque fois que je fournis des justificatifs supplémentaires, mon contrôleur me demande de préciser des éléments, dates, faits. Il remet systématiquement en cause ma bonne foi et mon honnêteté», explique Cécile Weyer.

Jamais rassasié par les justificatifs, le département du Finistère est allé jusqu'à remettre en cause sa date de séparation, pour ensuite la radier de la liste des bénéficiaires du RSA en octobre, affirmant qu'elle dirigeait une exploitation agricole à responsabilité limitée, et se versait donc nécessairement un salaire. Une interprétation erronée des règles de droit selon la citation directe adressée à Maël de Calan, président du département qui aumit, toujours selon cette citation, pour unique but de «radier des allocataires». Après avoir alerté le maire de sa commune, Cécile Weyer a appris du département qu'elle pouvait faire une nouvelle demande de RSA en février. La maraîchère n'y voit pas une solution : «Rien ne m'assure qu'elle sera acceptée, et en parallèle, le département continue de remettre en cause la véracité des informations que je fournis.»

GUILVIC LE CAM MESPLOMB Sans emploi, privé d'allocations de mai à octobre

Une intrusion dans sa vie privée, l'impression d'être associé à un fraudeur, et un sentiment de déchéance sociale. A la fin de chaque appel avec un conseiller départemental, Guilvic Le Cam Mesplomb est traversé par toutes ces sensations, souvent les unes après les autres, parfois toutes en même temps. Sans emploi, l'homme de 41 ans, originaire de l'Eure, s'est inscrit au RSA en août 2024 après la perte de son statut d'intermittent – il travaillait à la rédaction de scénarios pour le cinéma. Sa vie a rapidement été épiée par le conseil départemental du Finistère – en commençant par ses relevés bancaires – avant que ses allocations soient suspendues une première fois en mai.

Les coups de pouce financiers de ses parents ont alors été traduits comme des «pensions alimentaires» ou des «rentes» par le département. «Ce qui aurait dû être une solidarité familiale ponctuelle a été retournée contre moi», dit Guilvic, affirmant que le stress provoqué par les contrôles l'a entravé dans sa recherche d'emploi. Et de poursuivre : «Chaque document fourni entraînait une nouvelle exigence ou une nouvelle menace de sanction. Au téléphone, je devais me justifier sans cesse, dans un rapport d'autorité humiliant. J'avais l'impression de mendier le droit de vivre.»

Entre mai et octobre 2025, le RSA de Guilvic, qui décrit une «véritable guerre à la pauvreté», est suspendu trois fois. «Cela a entraîné des conséquences concrètes sur mes conditions de vie et sur ma santé [...] : alimentation, sommeil, santé mentale, insomnies, fatigue chronique, irritabilité, perte d'attention...» Depuis septembre, Guilvic est sous traitement anxiolytique et se maintient à flot grâce à la solidarité de ses proches, sans laquelle, assure-t-il, il «serait probablement déjà à la rue».

MARGO MAGNY